

Direction des Affaires
Juridiques et Institutionnelles
Dossier suivi par : Noémie PLAY
Tél. 04 73 40 64 33
daji@uca.fr

Le Président de l'Etablissement Public Expérimental
Université Clermont Auvergne,
à
Madame, Monsieur,
Membres du conseil d'administration de l'Etablissement
Public Expérimental Université Clermont Auvergne,

Clermont-Ferrand, le 5 mars 2026

Objet : Convocation du conseil d'administration de l'établissement expérimental Université Clermont-Auvergne

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier au conseil d'administration de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne qui se tiendra le :

Vendredi 13 mars 2026 de 8h30 à 12h40
Amphithéâtre 220
Maison des Sciences de l'Homme - MSH
4, rue Ledru
63000 CLERMONT-FERRAND

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 5 décembre 2025**
- 2. Informations générales**
- 3. Questions stratégiques**
 - 3.1. Compte financier 2025 de l'EPE UCA
 - 3.2. Compte financier 2025 de la Fondation UCA
 - 3.3. Autorisation d'emprunt auprès de la BEI
 - 3.4. Égalité professionnelle femmes/hommes : présentation du bilan 2025 et des actions prioritaires 2026 (information)
 - 3.5. Offre de service de CAP Europe
 - 3.6. Point d'étape sur la mission Recherche empêchée et liberté académique (information)
- 4. Délibérations opérationnelles**
 - 4.1. Affaires juridiques et Institutionnelles
 - 4.1.1. Compte-rendu des actes pris par le Président en vertu de la délégation du Conseil d'administration (information)
 - 4.1.2. Compte-rendu des actes pris par le Directoire en vertu de la délégation du Conseil d'administration (information)
 - 4.1.3. Statuts et règlement intérieur de la PRTI créée par l'IUT CA
 - 4.2. Affaires financières
 - 4.2.1. Acceptation d'un legs grevé de charges

4.3. Affaires immobilières

- 4.3.1. Autorisation de signature des documents liés aux travaux de Carnot
- 4.3.2. Autorisation de signature d'une convention d'utilisation liant l'État et l'UCA sur le site du Puy-en-Velay (Bâtiment A)
- 4.3.3. Autorisation de signature d'une convention d'utilisation liant l'État et l'UCA sur le site du Puy-en-Velay (Bâtiment C)
- 4.3.4. Autorisation de signature d'une convention d'utilisation liant l'État et l'UCA sur le site de Montluçon
- 4.3.5. Autorisation de signature d'une convention de financement avec le CROUS concernant l'opération de réhabilitation et d'extension du restaurant universitaire du site Gergovia

4.4. Politique d'achats

- 4.4.1. Bilan du plan d'action achat 2025
- 4.4.2. Plan d'action achat 2026
- 4.4.3. Règles applicables aux achats de travaux, de fournitures et de services

4.5. Relations Internationales

- 4.5.1. Prolongation de l'attribution d'une aide financière aux « visiting scholars » du master Erasmus Mundus Choreomundus

4.6. Ressources Humaines

- 4.6.1. Politique de reconnaissance de l'activité recherche des enseignants du 1^{er} et du 2nd degré
- 4.6.2. Création du comité social d'administration de l'Université Clermont Auvergne
- 4.6.3. Barème de la prime individuelle C3 du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC) au titre de la campagne 2026
- 4.6.4. Charte relative à l'occupation des logements de l'UCA
- 4.6.5. Publication d'un poste d'enseignant-chercheur, complément à la campagne d'emplois 2026

Vous trouverez en annexe un formulaire de procuration à adresser à daji@uca.fr.

Le Président de l'Université Clermont Auvergne

Le Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD

 

Le 6 mars 2026